

BULLETIN D'INFORMATION N°96 COVID-19

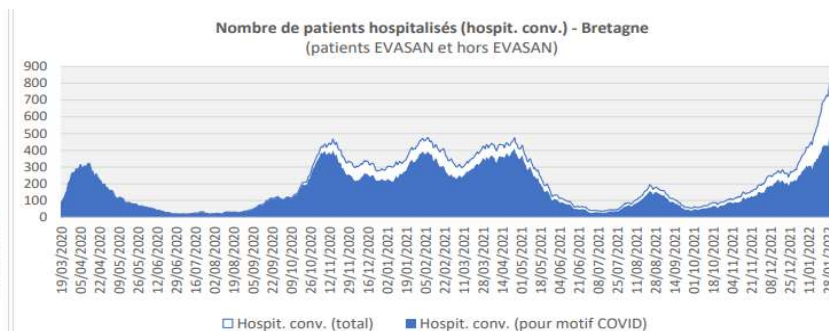
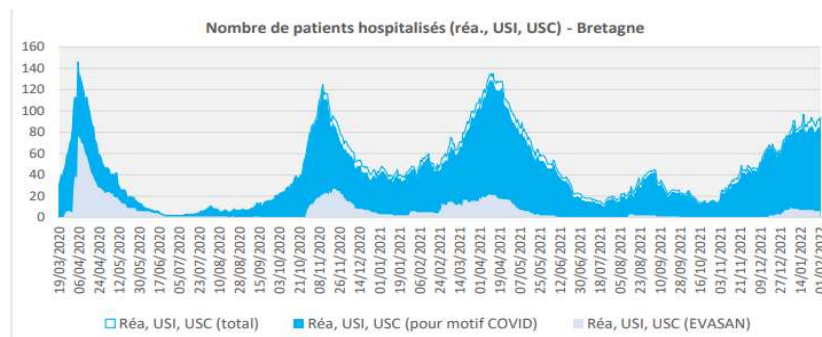
vendredi 4 février à 16h

NOMBRE DE PATIENTS COVID-19 DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Les hospitalisations pour motif covid -19 restent à un niveau élevé. Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne :

- **642** hospitalisations pour motif COVID en cours, dont :
 - **79** en service de réanimation
 - **424** en médecine conventionnelle

Les hospitalisations restent plus importantes en médecine conventionnelle avec néanmoins des retours à domicile plus rapide



NOMBRE DE NOUVEAUX CAS ET TAUX D'INCIDENCE

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février 2020 est de : **738 118 (+ 220 441 depuis vendredi 21 janvier)**, ainsi répartis :

- 113 935 personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;
- 158 361 personnes résidant dans le Finistère ;
- 294 099 personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- 171 723 personnes résidant dans le Morbihan.

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ile-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 05/01/2022	mar 11/01/2022	1 795,25	1 779,27	2 628,94	2 173,87	2 146,61
	mer 12/01/2022	mar 18/01/2022	2 318,24	2 192,81	3 459,19	2 983,86	2 804,35
	mer 19/01/2022	mar 25/01/2022	3 032,11	2 791,34	4 106,01	3 666,13	3 458,05
	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	3 047,54	3 056,74	3 592,55	3 483,08	3 325,10

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 05/01/2022	mar 11/01/2022	2 790,80	1 859,90
	mer 12/01/2022	mar 18/01/2022	3 634,10	2 447,20
	mer 19/01/2022	mar 25/01/2022	4 053,00	3 047,70
	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	3 281,20	2 919,10

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)

→ [Retrouvez l'ensemble des données sanitaires en annexe](#)



POINT VACCINATION

Au 03/02, **7 612 234** vaccinations ont été effectuées en Bretagne.

La couverture vaccinale de la population bretonne est de **84,2 %** (au moins une dose tout âge confondu) et de **96,4 %** pour les plus de 12 ans.

Schémas vaccinaux complets avec dose de rappel

En Bretagne, **82 %** de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel, soit **2 170 120** injections.

A l'échelle départementale, :

- **Dans les Côtes d'Armor**, 82,7 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel, soit 369 307 injections.
- **Dans le Finistère**, 84,4 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel, soit 625 157 injections.
- **En Ile-et-Vilaine**, 80,2 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel, soit 690 855 injections.
- **Dans le Morbihan**, 81,2 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel, soit 484 801 injections.

Dose de rappel et pass sanitaire

Au 15 février 2022, le rappel vaccinal contre le COVID-19 devra avoir été effectué 4 mois après la dernière injection pour bénéficier d'un passe sanitaire valide. **Anticipez et prenez rendez-vous sans attendre !** De nombreux créneaux sont disponibles en centres de vaccination.

ACTUALITES

Covid-19 : point de situation sur la vaccination pédiatrique

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans notamment ceux atteints de comorbidités constitue un vrai point d'attention et un enjeu de santé publique. Alain Fisher, Président du Conseil national d'orientation pour la stratégie vaccinale en conférence de presse ce jour devant les médias bretons rappelait l'importance et la légitimité de cette vaccination pédiatrique qui présente un bénéfice individuel direct de prévention très probable des formes les plus graves de la maladie, des possibles covid-long qui peuvent survenir aussi chez les enfants.



« Le variant Omicron touche beaucoup les enfants, entraînant une augmentation des hospitalisations. A ce jour, parmi les 500 enfants hospitalisés, 150 sont âgés entre 5 et 11 ans et certains d'entre eux sont pris en charge en service de réanimation pour syndromes inflammatoires multi-systémiques pédiatriques (PIMS). La plupart d'entre eux présentent des fragilités, et maladies chroniques, mais la grande majorité, n'ont aucun facteur de risque. Parce qu'il y a des formes graves, même si elles sont rares, mais suffisamment nombreuses, la vaccination des enfants paraît nécessaire. Le vaccin est efficace et il prévient des complications ».

Pr Alain Fisher

En Bretagne, seuls 5 % des 5 -11 ans ont démarré leur schéma vaccinal, soit 20 000 enfants. De nombreux centres de vaccination proposent la vaccination pour les 5-11 ans (liste en annexe). 7 000 créneaux de rendez-vous pédiatriques sont ouverts et disponibles. Par ailleurs, les professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sage-femmes) peuvent également administrer ce vaccin.

Covid-19. Port du masque, jauges, télétravail obligatoire... Les restrictions sanitaires ont changé au 2 février

Désormais le **port du masque n'est plus obligatoire en extérieur**, les jauges dans les lieux recevant du public assis (stades, établissements culturels...) ont été supprimées et le télétravail n'est plus obligatoire, mais seulement recommandé.

A compter du 16 février, ce sont les discothèques, qui pourront rouvrir et les concerts debout seront à nouveau autorisés. La consommation au comptoir sera également possible dans les bars, tout comme la consommation dans les stades, les cinémas et les transports.



LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

	Je suis complètement vacciné ou j'ai moins de 12 ans*	Je ne suis pas vacciné ou pas complètement
JE SUIS POSITIF	JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique négatif ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.	JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.
JE SUIS CAS CONTACT (hors milieux scolaire et périscolaire)	PAS D'ISOLEMENT Mais j'applique strictement les gestes barrières. Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2 et J+4 après mon premier test. Si l'un de mes tests est positif , je deviens un cas et je m'isole.**	JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS À compter de la date du dernier contact. Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR au bout de 7 jours et avoir un résultat négatif. Si le test est positif , je deviens un cas et je continue à m'isoler.

03/02/2022

* Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
** Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR

Covid-19 : quel test selon ma situation ? (hors établissements scolaires et activité périscolaires)

	RT-PCR ou Test antigénique	Test antigénique	Autotest
 Je suis complètement vacciné* ou j'ai moins de 12 ans	• Si j'ai des symptômes. • Quand j'apprends que je suis cas contact.	• Pour réduire mon isolement de 7 à 5 jours, si je suis positif et que je n'ai plus de symptômes depuis 48 heures.	• Quand je suis cas contact à J+2 et à J+4 après mon premier test (RT-PCR ou antigénique). • Quand je n'ai pas de symptômes et que je souhaite me réassurer.
Je ne suis pas vacciné ou pas complètement*	• Si j'ai des symptômes. • Pour sortir de mon isolement de 7 jours si je suis cas contact. • Pour réduire mon isolement de 10 à 7 jours, si je suis positif et que je n'ai plus de symptômes depuis 48 heures.		

*conformément au pass
NB : Ces indications s'appliquent également aux enfants dans la sphère privée, hors secteurs scolaire et périscolaire.

CONTINUONS DE PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES. RESTONS PRUDENTS.



Porter un masque à l'intérieur (chirurgical ou en tissu de catégorie 1)



Aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

03/02/2022

L'offre de vaccination pour les 5-11 ans en Bretagne

Côtes d'Armor			
Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre hospitalier de Dinan (<i>uniquement pour les enfants à risque de forme grave</i>)	Vendredi	Doctolib	02 57 18 00 40
Hôpital privé des Côtes d'Armor (<i>Tous les enfants</i>)	les mardis, mercredis et vendredis	Doctolib	02 57 18 00 40
Centre de vaccination de Ploufragan (<i>Tous les enfants</i>)	les lundis, mercredis, vendredis et samedis matins	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre vaccination de Pleumeur-Bodou (<i>Tous les enfants</i>)	les lundis, mercredis, vendredis et samedis matins	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre vaccination de Loudéac (<i>tous les enfants</i>)	les lundis, mercredis, vendredis et samedis matins	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre vaccination de Dinan (<i>tous les enfants</i>)	Le mercredi après midi	Doctolib	02 57 18 00 40
Centre vaccination de Rostrenen (<i>tous les enfants</i>)	Le mercredi	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre vaccination Paimpol (<i>tous les enfants</i>)	Le mercredi après midi et le samedi matin	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre vaccination de Lamballe (<i>tous les enfants</i>)	Le mercredi et le samedi matin	KELDOC	02 57 18 00 40
Centre de vaccination de Saint-Brieuc (Beaufeuillage 2) (<i>tous les enfants</i>)	Le mercredi et samedi après-midi	KELDOC	02 57 18 00 40

Finistère			
Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre de vaccination de Brest	Tous les jours	Doctolib	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Quimper	Du mercredi au samedi	KELDOC	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Morlaix (Langolvas)	Le mercredi et le samedi	Doctolib	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Carhaix	Le mercredi et le samedi	Doctolib	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Douarnenez	Le mercredi et le jeudi matin Du lundi au vendredi en fin d'après-midi	KELDOC	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Châteaulin	Le mercredi et le samedi	Doctolib	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Saint-Renan	Du lundi au samedi matin	KELDOC	02 57 18 00 61
Centre de vaccination de Lanerneau	Le mercredi, le samedi et le dimanche Tous les jours en fin d'après-midi	Maiia	02 57 18 00 61

Ille-et-Vilaine

Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre de vaccination de Vitré	Les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 18h Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre hospitalier de Saint-Malo	Les mardis de 9h à 12h	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Rennes – Malifeu	A venir	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Redon	A venir	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Combourg	Les mercredis	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Bruz (Parc des expositions)	Les mercredis et samedis à partir du 19/01	Doctolib	08 05 69 08 21

Ille-et-Vilaine (suite)

Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre de vaccination de Retiers	A compter du 19 janvier : - Les lundis et mercredis de 12h à 20h30 - Les mardis et jeudis de 9h à 18h30 - Le vendredi de 7h30 à 16h30 - Le samedi de 9h à 13h30	Maiia	
Centre de vaccination de Fougères	Les samedis à partir du 22/01	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Dol-de-Bretagne	Du 7 au 18 février	Doctolib	08 05 69 08 21
Centre de vaccination de Dinard	Du lundi au samedi à partir de 9h15	Doctolib	02 57 64 04 04

Morbihan

Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre de vaccination de Pontivy	Les mercredis, vendredis et samedis	KELDOC	09 74 19 99 63
Centre de vaccination de Lorient	Les mercredis et vendredis	KELDOC	02 97 06 97 94
Centre de vaccination de Vannes	Les mardis après-midi Les mercredis Les jeudis après-midi Les samedis	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre Hospitalier de Ploërmel	Les mercredis et les samedis	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination d'Auray	Les mercredis Les samedis matins	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination de Sarzeau	Les mercredis	Doctolib	02 97 01 99 56

Morbihan (suite)			
Lieu de vaccination	Jour(s) de vaccination	Plateforme de réservation	Contact téléphonique
Centre de vaccination de Quiberon	Les mercredis après-midi Les samedis matin	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination de Belle île en mer	Mercredi 9 février 2022 de 9h à 12h En fonction de la demande les autres jours	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination de Josselin	Mercredis 9 et 16 février 2022	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination de Muzillac	Mercredis 9 et 16 février 2022	Doctolib	02 97 01 99 56
Centre de vaccination de Gourin	Mercredis 9 et 16 février 2022	KELDOC	02 97 06 97 94
Guémené-sur-Scorff (salle polyvalente, rue Jean Feuillet)	Jeudi 10 février 2022 de 9h à 18h	Sans rendez-vous	

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus »).

Réseaux sociaux ARS Bretagne



Agence régionale de sante Bretagne



@arsbretagne



@ARSBretagne

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

Réseaux sociaux préfecture Bretagne



@prefetbretagne



@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr

Réseaux sociaux Académie de Rennes



@acrennes

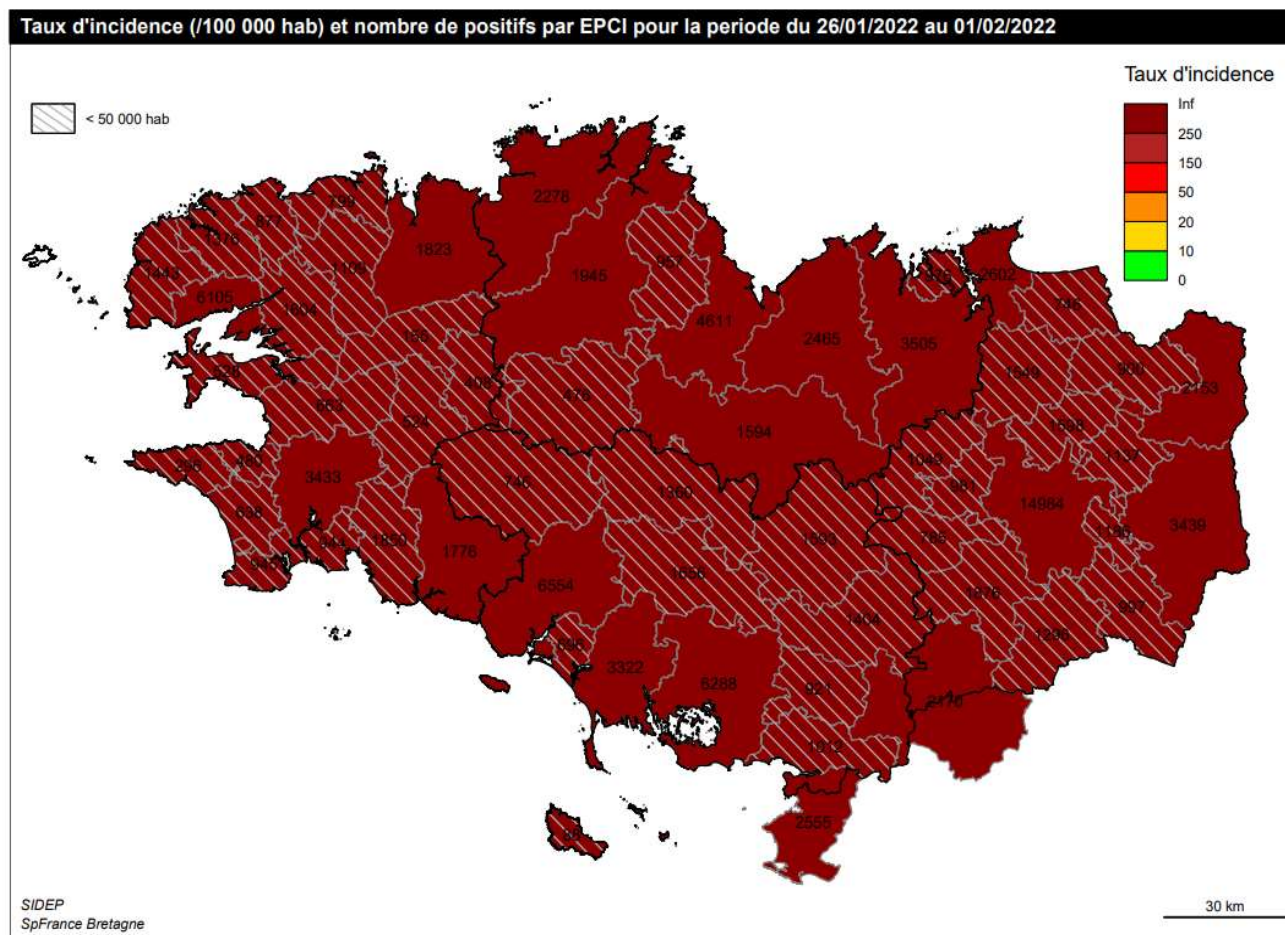


@acrennes

ANNEXES

Nombre de cas positifs par EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées se trouvent en annexe

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 4 février 2021

EPCI		Période d'analyse		Population	Taux	Taux de
		Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité
243500139	Rennes Métropole	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	456 660	3 281,20	35,60
242900314	Brest Métropole	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	209 151	2 919,10	32,60
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	204 582	3 203,40	41,30
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	169 405	3 712,00	39,40
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	151 067	3 052,50	36,80
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	99 923	3 436,10	42,30
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	99 170	2 296,60	34,50
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	96 654	3 626,30	41,60
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	87 235	3 808,00	44,00
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	84 701	3 072,00	39,00
200039022	CA Vitré Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	82 350	4 176,00	44,70
244400610	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	76 152	3 355,30	39,80
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	73 234	2 656,50	38,50
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	67 052	3 675,70	40,40
243500741	CA Redon Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	67 585	3 211,30	43,40
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	63 958	2 850,00	36,00
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	56 775	3 792,80	47,00
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	55 433	3 204,80	43,80
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	51 063	3 121,30	42,60
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	49 896	3 708,00	42,50 *
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	48 262	3 322,60	35,30 *
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	48 099	3 001,10	34,90 *
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	46 373	2 931,90	38,40 *
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	44 554	4 210,40	45,80 *
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	43 013	3 849,50	47,10 *
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	42 351	3 761,50	44,00 *
242900553	CC du Pays des Abers	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	40 916	3 364,10	37,00 *
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	39 214	3 581,00	43,10 *
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	37 232	2 537,70	39,70 *
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	37 051	4 312,70	42,50 *
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	35 924	4 311,30	43,90 *
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	32 964	3 365,20	39,80 *

EPCI		Période d'analyse		Population	Taux	Taux de	
		Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité	
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	32 729	3 960,50	48,80	*
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	31 515	2 535,70	35,40	*
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	31 122	3 074,00	37,20	*
243500725	CC Côte d'Emeraude	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	31 303	3 116,40	38,70	*
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	27 657	3 414,20	44,20	*
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	27 394	3 201,90	37,70	*
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	27 591	3 667,80	43,40	*
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	26 938	3 892,40	42,60	*
243500634	CC de La Roche aux Féés	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	26 898	3 704,80	45,60	*
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	26 611	4 457,00	41,20	*
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	26 373	4 312,60	43,80	*
243500550	CC Montfort Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	26 069	3 762,90	38,50	*
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	24 837	3 001,80	45,20	*
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	24 010	3 108,00	38,30	*
245614383	CC Questembert Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	23 590	3 903,20	48,10	*
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	22 887	2 896,00	41,20	*
200066868	CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	22 779	2 318,20	36,60	*
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	22 488	4 004,20	50,80	*
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	18 370	2 591,60	43,10	*
243500618	CC de Brocéliande	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	18 713	4 193,40	39,30	*
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	18 092	2 653,90	42,70	*
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	18 018	3 543,70	43,30	*
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	18 060	3 852,40	44,60	*
242900744	CC Poher Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	15 420	2 647,00	41,00	*
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	15 350	1 926,70	40,60	*
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	14 863	3 522,50	40,00	*
200067197	CC Monts d'Arrée Communauté	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	7 719	2 013,70	36,00	*
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 26/01/2022	mar 01/02/2022	5 460	1 610,60	47,00	*

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires

